

FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMITE REGIONAL DU MASSIF
DES VOSGES DE SKI
24, Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

Mulhouse, le 9 octobre 2008

Mathieu KLETHI
Président du C.R.M.V.

CIRCULAIRE N° 09 - 2008 / 2009

aux

Clubs
Membres du Comité Directeur
Responsables de Commissions,
C.T.S

Objet : REPARTITION DES CARTES S.N.T.F. demi-tarif
SAISON 2008/2009

Chers Amis,

La F.F.S. vient de nous informer que le protocole avec le S.N.T.F. a été signé et le total du nombre de cartes est identique à la dotation de la saison précédente (3.000).

Je vous adresse ci-joint le formulaire habituel, que vous vous voudrez bien remplir et envoyer.

IMPERATIVEMENT POUR LE 31 OCTOBRE 2008

au Président du Comité Départemental dont vous dépendez.
Celui-ci aura la charge de contrôler les renseignements donnés et d'effectuer la répartition des cartes SNTF qui lui seront attribuées sur le quota régional, en fonction des titres délivrés.

Nous vous donnons ci-dessous les adresses des Présidents de Comités Départementaux :

- BAS-RHIN : Dominique KELLER - Maison des Sports - B. P. 28 -
67035 - STRASBOURG Cedex
- HAUT-RHIN : J-Paul KLING - 7, rue R. Schmitt - 68920 WINTZENHEIM
- VOSGES : Pierre SACHOT - 102 Chemin des Epinettes 88400 GERARDMER
- MEURTHE
& MOSELLE : Jean-Marc VILLEMIN - 6, chemin de Rehainviller - 54300 HERIMENIL
- MOSELLE : Marc GENEVE - 35, rue de Nachy - 57140 WOIPPY
- TERR. BELFORT : J-Claude L'EPINGLE - 33 rue du Magasin - 90000 BELFORT
- HAUTE SAONE : René CLAUDEL - 25, rue du Plain - 70250 RONCHAMP

Le Président du Club devra joindre à la demande de cartes SNTF la liste des licences 2008/2009 validées sur le site FFS. Aucune carte SNTF ne sera délivrée pour les licenciés n'ayant pas demandé la validation de leur licence 2008/2009.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prions d'agréer, Chers Amis, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du Comité
Régional du Massif des Vosges de Ski
Mathieu KLETHI

P.J. Formulaire de demande de cartes SNTF.

FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMITE REGIONAL DU MASSIF
DES VOSGES DE SKI
24, Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

Mulhouse, le 09 octobre 2008

ADDITIF

au TABLEAU de CALCUL de la REPARTITION des CARTES S.N.T.F.

(circulaire n° 09 -2008/2009)

NOM DU CLUB

Nombre de CARTES demandées :

Renseignements à fournir obligatoirement :

(à placer dans l'ordre préférentiel) au cas où le nombre total dépasserait le quota attribué par Comité Départemental.

Nom du bénéficiaire de la carte SNTF/FFS	Fonction dans le Club	N° Licence Carte Neige <u>validée en 2008/2009</u> Compétiteurs / Dirigeants
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A adresser au Président de votre Comité Départemental avec le tableau au verso dûment complété POUR LE 31 OCTOBRE 2008

Date et signature du PRESIDENT :

SAISON 2008/2009

A RETOURNER IMPERATIVEMENT au PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL POUR le 31 OCTOBRE 2008

CLUB	Nombre de Licence Carte Neige								Nombre de coureurs classés dans toutes les disciplines						Actions sportives organisées par le Club Nbre de jours stagiaires	Organisation Compétitions Manifestations inscrites au Calendrier Régional	
	Compétiteurs		Dirigeants	Loisirs		Fond		Famille		Total	MF 1	MF 2	Offic.	Entr. Fédéral			Total
	A	J		A	J	A	J										

MF 1 = Moniteur Fédéral 1er degré - MF 2 = Moniteur Fédéral 2ème degré - Offic. = Officiel
 Actions sportives = préparation physique pré hivernale, entraînement sur neige, mercredis de neige organisés par le club.

